

La gestion associative

Quelques évolutions.

Le compte asso



Le Compte Asso

Le site officiel de gestion d'association

Claire VAPILLON
Déconnexion



FAQ



Assistance

Ajouter une nouvelle association ou établissement à ce compte

Suivi ▾



Association : FEDERATION FRANCAISE DES MAISONS DES JEUNES ET DE LA CULTURE

N° RNA W751103759 N° SIREN 784718801

Demander une subvention



Liste des établissements



Association : FEDERATION REGIONALE DES MAISONS DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE

N° RNA W212001817 N° SIREN 778214841

Demander une subvention

Besoin d'aide ?



Association : MJC CENTRE IMAGE DU PAYS DE MONTBELIARD

N° RNA W252001965 N° SIREN 778330175

Demander une subvention



- Le compte asso est obligatoire pour la gestion administrative des associations :
 - demande de subventions,
 - modifications réglementaires
 - informations sur les dirigeants

Un élément important dans les informations personnes physiques : c'est la désignation du valideur CEC (compte engagement citoyen) info ci-dessous

Un conseil : créer rapidement le compte asso pour que vous puissiez contrôler ce compte asso (vous saurez ainsi qui a inscrit l'association dans son compte personnel) Chaque acteur de l'association doit avoir un compte..

- Le compte asso est obligatoire pour la gestion administrative des associations
- Il est lié à un autre compte à se créer sur [Service-public-asso.fr](https://service-public-asso.fr) qui est aussi personnel qui vous permet de gérer de manière dématérialiser l'ensemble des démarches avec l'état.

Les E démarches...

Tableau de bord

Informations administratives et légales

Documents

Espace « MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE » : Tableau de bord

FIL D'ACTIVITÉ - « MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE »

MOIS DERNIER

🔄 20 février 2019 - 19:59

Votre demande de Modification d'association est en cours de traitement par nos services. Service instructeur : MI.

La référence de votre dossier est : A-9-EXMAD1M4B.

Message du service instructeur : "PREFET DU DOUBS BUREAU DE LA NATIONALITE, DE LA REGLEMENTATION ET DES TITRES 43 avenue du Maréchal Joffre - BP 247 25204 MONTBELIARD Cedex Tél. : 03.70.07.61.31 Votre télé-déclaration A-9-EXMAD1M4B a été bien reçue" | 🟡 En cours

DEMARCHE | Modification d'association (3) | Initiée par clairevapillon@sfr.fr 🟡 En cours



⚙️ Paramétrage, connexion et sécurité

Date de dernière connexion : 23/03/2019 à 10:55

Accéder à votre espace :

Espace personnel

● MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE
(espace association)

MJC centre image du pays de montbéliard
(espace association)

+ AJOUTER UNE ASSOCIATION

DÉCONNEXION

Le Compte d'Engagement Citoyen, qu'est-ce que c'est

- Par la Charte des engagements réciproques, l'Etat s'est engagé à donner une impulsion à la formation des bénévoles. Depuis les années 1980, un soutien est directement apporté aux associations pour les plans de formation des bénévoles qu'elles initient, par le **Fonds pour le développement de la vie associative.(FDVA)**
- Désormais, la loi du 8 août 2016 dite « Travail » prévoit également la gratification des individus les plus engagés.

- Pour la valorisation de l'engagement :
 - Des bénévoles les plus investis
 - Un forfait de 240 euros /an si le bénévole a réalisé au moins 200 heures de bénévolat dont 100 heures dans une asso
- Voir document PDF joint

- Chaque bénévole
 - Doit se créer un compte bénévole pour indiquer ses heures

Voir document PDF joint

Le compte bénévole

The screenshot displays the 'Le Compte Bénévole' website. At the top left is the French Republic logo with the motto 'Liberté • Égalité • Fraternité' and 'RÉPUBLIQUE FRANÇAISE'. The main title 'Le Compte Bénévole' is in orange, with the subtitle 'Le site officiel du bénévole associatif' below it. On the right, there are user controls: 'claire vapillon Déconnexion', a profile icon, an information icon, and an 'Assistance' icon.

Two main action buttons are visible: 'AJOUTER UNE NOUVELLE ASSOCIATION OU ÉTABLISSEMENT À CE COMPTE' and 'SUIVI DES DÉCLARATIONS'.

The first association listed is 'Association : FEDERATION FRANCAISE DES MAISONS DES JEUNES ET DE LA CULTURE'. Its details are: N° RNA: W751103759, N° SIREN: 784718801. A button 'Déclarer mes activités de bénévolat' is next to it.

The second association listed is 'Association : FEDERATION REGIONALE DES MAISONS DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE'. Its details are: N° RNA: W212001817, N° SIREN: 778214841. A button 'Déclarer mes activités de bénévolat' is next to it.

At the bottom left, the URL 'tps://www.associations.gouv.fr/cec.html' is visible. At the bottom right, the address '22 RUE DU TIRE PESSEAU BP N 7' is partially visible.

- Chaque bénévole verra son forfait inscrit sur son compte d'activité personnel dans la case CEC chaque début d'année

Pour les premières années du déploiement du dispositif

Voir document PDF joint

Compte d'activité

The screenshot displays the 'Compte d'activité' web interface. At the top left, there are logos for the French Republic, 'monCompte activité', and 'mon CompteFormation'. The top right features a 'FAQ' link, the user name 'CLAIRE VAPILLON', a profile icon, and a 'MENU' button. A left sidebar contains navigation options: 'MON PROFIL', 'MON PROJET PROFESSIONNEL', 'MA FORMATION', 'MES DROITS À FORMATION' (highlighted in pink), and 'MES BULLETINS DE SALAIRES'. The main content area is titled 'Consulter mes droits' and includes a pink button 'Mettre à jour mon diplôme le plus élevé'. Below this, text explains that rights are calculated based on activity and diploma level, with a deadline of December 31st. It states the user has selected a 'Diplôme ou titre à finalité professionnelle de niveau Bac+3 (Licence) ou Bac+4 (Maîtrise, Master 1)'. A section titled 'Cliquez sur un compteur pour accéder au détail de vos droits' contains four counters: 'CPF privé + DIF' (0h, 0,00€), 'CPF public' (144h), 'CEC' (0h, 0,00€), and 'CPP' (0points).

MON PROFIL >

MON PROJET PROFESSIONNEL >

MA FORMATION >

MES DROITS À FORMATION

MES BULLETINS DE SALAIRES

Consulter mes droits

Vos droits sont calculés automatiquement en fonction de votre activité. Pensez à mettre à jour régulièrement vos informations et à renseigner votre niveau de diplôme : vous pouvez bénéficier dans certains cas d'une majoration de vos droits à la formation professionnelle. Le niveau de diplôme doit être renseigné avant le 31 décembre de l'année précédente pour bénéficier de cette majoration.

Mettre à jour mon diplôme le plus élevé

Vous avez renseigné le niveau de diplôme suivant : **Diplôme ou titre à finalité professionnelle de niveau Bac+3 (Licence) ou Bac+4 (Maîtrise, Master 1)**

Cliquez sur un compteur pour accéder au détail de vos droits

0h	144h	0h	0points
0,00€		0,00€	
CPF privé + DIF	CPF public	CEC	CPP

Le FDVA 2

- Fond de développement de la vie associative fonctionnement et innovation.
- Dispositif national géré au niveau départemental
- Commission où siège des membres du mouvement associatif régional sous l'autorité du préfet
prendre attache avec vos CDOS et avec les DDCSPP

FDVA

www.associations-gouv.fr/fdva-fi-2019

https://www.associations.gouv.fr/fdva-fi-2019.html



FDVA "Fonctionnement - innovation" - les appels à projets départementaux 2019

Publié le : [vendredi 1er février 2019](#) - Modifié le : [vendredi 22 mars 2019](#)

Depuis 2018, le FDVA (Fonds pour le développement de la vie associative) est renforcé dans son rôle de soutien au développement de la vie associative. En plus du volet "Formation des bénévoles", ce fonds de l'état finance également le fonctionnement ou les projets innovants des associations. Ce financement s'adresse essentiellement aux petites et moyennes associations, tous secteurs confondus (y compris associations sportives). Ce fonds est géré au niveau départemental. Retrouvez ci-dessous l'ensemble des appels à projets 2019 et dates limites de dépôt des dossiers dans chaque département.

Sommaire

- [Auvergne - Rhône Alpes](#)
- [Bourgogne - Franche Comté](#)
- [Bretagne](#)
- [Centre-Val de Loire](#)
- [Corse](#)
- [Grand-Est](#)



Claire VAPILLON
Vice-Présidente Jeunesse, Culture et Citoyenneté

Tél : 06 67 17 34 94
clairevapillon@sfr.fr

16 rue Hermel - 75018 Paris
© Jules Joffrin

Suivez-nous sur les réseaux
@FFMJC



ffmjc.org